

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 septembre 2011

Présents :

> Membres fondateurs :

- UPEMLV : Francis GODARD (avec procuration de Christian SOIZE), Gilles ROUSSEL
- École des Ponts ParisTech : Philippe COURTIER, Gilles ROBIN, Serge PIPERNO
- UPEC : Simone BONNAFOUS (et représentant Suzanne PONTIER), Luc HITTINGER
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN
- IFSTTAR: Hélène JACQUOT-GUIMBAL
- ENVA : Jean-Paul MIALOT
- CNRS : Guy MÉTIVIER

> Personnalité qualifiée : Bernard SAINT-GIRONS

> Membres associés :

- CSTB : Hervé CHARRUE
- ENSA VT : Alain DEREY
- EIVP : Régis VALLEE
- ESTP : Florence DARMON
- IGN/ENSG : Jean-Philippe LAGRANGE représentant Patrice PARISÉ

> Personnels enseignants et chercheurs : Florence BOURILLON (avec procuration de Guy BONNET)

> Personnels de l'EPCS : Auziria MENDES

> Invités permanents :

- Rectorat : William MAROIS, recteur de Créteil, chancelier des universités
- MEDDTL : Patrice BUESO, représentant le secrétariat général

> Invités :

- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président
- UPE : Micheline BARTHOUT, vice-présidente formation
- UPE : Bernard LAPEYRE, directeur DED
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable
- UPE : Monika BLANC, affaires générales
- UPEC : Bernard JACQUET, directeur recherche/valorisation de l'UPEC.
- Rectorat : Mathieu BOUCHERON

Absents/excusés :

- Pôle de compétitivité Advancity : Thierry DELARBRE
- INA: Mathieu GALLET
- ENSA Paris-Belleville : Jean-Pierre BOBENRIETHER

- ENSA Paris-Malaquais : Nasrine SERAJI
- ANSES : Marc MORTUREUX
- INSERM : Alain SYROTA, représenté par Thierry Damerval, qui donne procuration à B. Saint-Girons
- UPE : Marcel PARIAT
- Doctorants: Stanislas HENRION

Le Président ouvre la séance à 11heures. Il accueille Guy Métivier qui représente Alain Fuchs, président du CNRS, et exprime les regrets de Thierry Damerval, représentant André Syrota, président de l'INSERM, qui n'a pu se libérer et a adressé une procuration.

Point n°1 : Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 30 mai 2011.

Le compte-rendu du CA du 30 mai 2011 est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Approbation du compte rendu du Conseil d'administration extraordinaire du 19 septembre 2011.

Le compte-rendu du CA extraordinaire du 19 septembre 2011 est adopté à l'unanimité.

Point n°3 : Décision budgétaire modificative n°2

Le conseil d'administration valide à l'unanimité les résultats de la consultation électronique effectuée le 28 juin 2011 par laquelle les administrateurs ont autorisé Université Paris-Est à gérer en ressources affectées les crédits alloués aux labex Bezout, Futurs Urbains et SITES.

La DBM 2 inscrit ces crédits en recettes et dépenses pour un montant total de 1 350 000 € répartis comme suit : Bezout, 250 000 € ; Futurs-Urbains, 450 000 € ; SITES, 650 000 €. Un tableau présentant l'exécution du budget au 31 août 2011 est distribué aux administrateurs en application du dispositif de suivi mis en place à leur demande.

Point n°4 : Adoption des statuts de la SATT « Ile de France Innov »

Après présentation et discussion des documents soumis à délibération, le conseil d'administration approuve à l'unanimité :

- . les statuts de la société Ile de France-Innov ;
- . la liste des actionnaires et la part de capital de chacun,
- . le modèle de contrat bénéficiaire.

Point n°5 : Projet de révision des statuts du PRES

Un document de travail est présenté, qui fait suite aux orientations délibérées lors du conseil d'administration du 30 mai 2011.

L'architecture proposée est validée et plusieurs amendements suggérés. Il est demandé au Président de les intégrer pour finalisation du projet après concertation.

Ce projet sera soumis aux administrateurs par voie électronique.

Point n°6 : questions diverses :

Les demandes de candidature pour devenir membre associé au PRES seront étudiées lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

La réunion est levée à 12h40.

La prochaine séance du CA est prévue le 12 décembre 2011, de 11h à 13h.

Le 3 octobre 2011

